
PV n° 10-002 – C.Q – VAL
COMITE DE QUARTIER DU VAL D'ALBIAN

Réunion du vendredi 26 novembre 2010

– Loisirs et Culture – 20 heures –

Participants

Bureau :

- M. BREGNIAS Jean-Claude,
- M. CARO Jean-Pierre,
- M. CURAT Jean-Luc, *excusé*
- M. LETENDRE François,
- M. PERRIN René,
- M. SABATIER Sylvain,
- M. VALLEPIN Claude, *excusé*.

Invités :

- M. DEBRAS Jean-Jacques, Adjoint au maire / l'environnement et la vie associative
- M. GRANDJEAN Gérard, Conseiller Municipal,
- M. FIORESE Serge, Conseiller Municipal,

Membres :

- 27 personnes.
-

Ordre du jour

1^{er} partie

- **Résultat et analyse de l'enquête sur la mairie annexe**
- **Résultat de l'enquête sur la bibliothèque du Val**
- **Commission n° 1, Stationnement et Circulation**
- **Commission n° 2, Z.A.C**
- **Centre de loisirs scolaire, rue Victor Hugo**
- **Antenne relais Bouygues, rue Ronsard**
- **Aménagement de la mare du Tonkin**
- **Les arbres au Val D'Albian**

2^{ème} partie

- **Comité de Quartier du Val D'Albian et son devenir**

Ouverture de la séance à 20h15.

Le Président remercie l'assemblée pour leur participation et demande d'excuser les aléas pour la mise en place de la salle.

Analyse de l'enquête sur la mairie annexe - BREGNIAS J-CI. -

Document joint : annexe 01

Analyse de l'enquête sur la bibliothèque du Val - J-CI. BREGNIAS. -

Document joint : annexe 02

Commission n° 1, Stationnement et Circulation - J-CI..BREGNIAS -

La commission n'a plus de pilote et à cet effet nous faisons un appel aux volontaires !

Chaque commission fonctionne de façon autonome et définit son organisation pour les réunions de travail ainsi que les besoins en support extérieur (police – gendarmerie – pompiers – S.T.V.U – etc.)

Monsieur Nicolas MEYER intègre la commission et assurera le pilotage de celle-ci.

Messieurs Claude VALLEPIN et Jean-Pierre CARO restent membres de la commission !.

Leur objectif : présenter au Comité du mois de mai 2011 des suggestions sur les items en cours et être force de proposition pour les nouveaux.

- ✓ Dans le cadre de la commission, une équipe est créée pour étudier spécifiquement la problématique du stationnement dans le périmètre du Parc De Diane :
 - ⇒ Rue Vauboyen
 - ⇒ Rue Bossuet
 - ⇒ Rue Victor Hugo (entre la rue Vauboyen et la rue Ronsard)
 - ⇒ Rue Ronsard (entre la rue Victor Hugo et la rue Renan)
 - ⇒ Rue Montesquieu (entre le parc de Diane et la rue Ronsard)

Monsieur Nicolas MEYER a la charge de l'animation de l'équipe, assisté par Jean-Pierre CARO. L'objectif de l'équipe est de proposer des suggestions qui seront présentées au bureau avant d'être soumises au Conseil Municipal. Le Comité sera informé sur les suggestions soumises au Conseil Municipal et les suites éventuelles de celles-ci lors de la réunion du 27 mai 2011.

Commission n° 2, Z.A.C - S. SABATIER, pilote de la commission -

La présentation faite sur diaporama a permis aux participants d'apprécier l'évolution des différents chantiers. La diffusion sous forme papier de l'ensemble du diaporama nous apparaît lourde et sans intérêt pour l'instant. Il appartient aux personnes intéressées de se manifester auprès des membres du bureau pour en être destinataire.

Le bureau profitera de la nouvelle année pour regarder la faisabilité de mettre en communication les documents sur le site officiel de la commune.

La crèche, toutes les places sont à priori réservées !

La crèche parentale ne sera plus subventionnée à partir du 1^{er} janvier 2011 !

A cet effet, la municipalité consciente des problèmes d'emploi que cela va engendrer, a demandé à la direction de la crèche parentale de communiquer les C.V du personnel afin d'étudier leur reclassement.

Le Président lance un appel aux volontaires pour aider le pilote

Madame GOIX et Monsieur GABETTA intègre la commission

Monsieur DUCLUZEAU propose d'apporter ponctuellement sa contribution sur tous les items.

Commission n° 4, Pont rue Vauboyen et la sécurité - J-CI. BREGNIAS -

Le bureau a décidé pour des problèmes de calendrier de reporter dans le premier semestre 2011 le lancement de cette commission !

Il est envisagé deux à trois réunions de travail !

Les suggestions retenues lors de la réunion du Comité de Quartier du 27 mai 2011 seront soumises au Conseil Municipal.

Pour mémoire, les volontaires sont :

Pilote : J-CI BREGNIAS, membres : J-CI FRUALDO – J-P CARO – G. BARDY – J-M CARON – N MEYER.

Centre de Loisirs Scolaire - J-CI. BREGNIAS – G. GRANDJEAN -

Son aménagement est le résultat d'une concertation entre enseignants et parents d'élèves de la commune.

Le centre en cours de réalisation dans l'enceinte de l'ancienne école maternelle (rue Victor Hugo) sera accessible aux enfants inscrits dans les établissements scolaires de la commune et élargi aux enfants de la commune de Jouy en Josas (accord entre les deux communes) Le centre de Jouy en Josas ne sera plus subventionné.

L'ouverture dépendra des travaux à effectuer ... et du climat de cet hiver.

Il sera accessible aux enfants de 3 ans à 11 ans et il pourra en accueillir 99.

Il fonctionnera les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Il est possible d'avoir un accueil périscolaire le matin et le soir, ainsi qu'une surveillance le midi pendant les jours scolaires, mais les implications en terme de personnels doivent être évaluées (pas encore fait).

L'ouverture est envisagée pour la prochaine rentrée

Antenne relais Bouygues - J-CI. BREGNIAS -

Monsieur GABETTA, membre d'un collectif créé à cet effet, a interpellé par écrit notre Maire sur les risques électromagnétiques et la présence d'une crèche à proximité.

A l'initiative de C. PAGE, une réunion a été organisée le samedi 25/09/2010 à la mairie du bourg.

Etaient présents :

- Messieurs PAGE, maire – DEBRAS, adjoint – CURAT, adjoint,

- Messieurs GABETTA – MIKAËL, du collectif,

- Messieurs LETENDRE – DUEZ des C.Q.

Un exposé détaillé des risques électromagnétiques et de l'historique connu depuis l'installation de l'antenne en 2001 a été fait par les membres du collectif. A cette époque, seule l'autorisation du propriétaire était requise légalement !

Il est précisé que depuis 2007, il existe un code de bonne conduite adopté par les opérateurs.

Plusieurs actions rapides ont été demandées :

- ✓ Faire effectuer une expertise par le CRIREM pour déterminer la puissance d'émission et vérifier si elle est inférieure à 3v/m (norme européenne inscrite en droit Français),
- ✓ Demander à l'opérateur d'effectuer, à titre comparatif, ses propres mesures,
- ✓ Vérifier la date de fin de bail entre l'opérateur et le propriétaire.

La municipalité a demandé à la CRIREM un devis pour la réalisation des mesures au Val et au bourg. Un premier devis de 5000 € a été proposé par la CRIREM. Le montant est lourd et s'explique par une demande trop détaillée qui n'est pas nécessaire selon Monsieur GABETTA.

Monsieur GABETTA a proposé à la municipalité de lister les mesures indispensables à faire et un nouveau chiffrage a été demandé par la municipalité à la CRIREM.

Le second devis de la CRIREM se monte à trois mille €. Celui-ci est validé et la commande est lancée.

En fonction des éléments de réponse (expertise CRIREM – mesures de l'opérateur – bail) la municipalité se positionnera au travers de propositions et décisions.

Un rectificatif sera prochainement fait sur l'information "erronée" sur le WIMAX accessible aux Saclaysiens parue dans le « Saclay infos » du mois de juillet 2010.

Il est précisé que les contrats d'assurance à responsabilité civile pour le domicile ne couvrent pas le risque électromagnétique.

Aménagement paysager de la mare du Tonkin - J-J. DEBRAS – S. FIORESE

La commission environnement du Conseil Municipal a présenté au Comité deux projets d'aménagement. La différence notoire entre les deux projets repose sur l'intégration d'un parking en limite de la rue Emile Zola. Le Comité n'a pas jugé utile l'intégration d'un parking et il a retenu le projet d'aménagement en espace de détente pour les habitants. Cet aménagement sera réalisé avant le printemps 2011 pour un budget estimé à 20.000 € maximum.

Une information complémentaire sera faite dans un prochain SACLAYSIEN !

Les arbres au Val D'Albian - J-CI. BREGNIAS – J-J. DEBRAS -

Un recensement par le service technique a été effectué sur les arbres qui encombrent la libre circulation sur les trottoirs du Val D'Albian . Dix huit arbres ont été identifiés.

- ✓ rue Montesquieu : un érable, un tilleul, deux platanes,
- ✓ rue Voltaire : six tilleuls,
- ✓ rue Renan : deux platanes,
- ✓ rue Corneille : six tilleuls.

Bien que peu favorable à cette extrémité, l'hypothèse de l'abattage est évoqué !

Avant de prendre une décision, la commission environnement demande au Comité de se prononcer.

Le Comité souhaite une approche moins catégorique et pour répondre à cette attente, la commission environnement du Conseil Municipal propose de faire un point rue par rue avec des membres du Comité. Madame CUROT – Messieurs GABETTA – CAM – MEYER se portent volontaires !

Le résultat de l'opération sera communiqué dans un prochain Saclaisien.

Un noyer le long de la rigole (au niveau du 51 rue Victor Hugo) fera l'objet d'un élagage.

Comité de Quartier du Val D'Albian et son devenir - J-CI. BREGNIAS -

Nous constatons et regrettons que le Comité du Val repose sur l'implication du bureau !
Faut-il en conclure que le C.Q s'arrête aux membres du bureau ?

Pour essayer de répondre à cette interrogation, le président propose un débat sur les questions :

✓ Pourquoi un C.Q ?

(les attentes – les besoins – les souhaits – les préoccupations – la sécurité – les propositions – les remarques – les regrets – etc.)

Les idées ne manquent pas : le voisin vigilant (la sécurité des personnes et des biens pendant la journée et les vacances), la concertation des habitants sur les projets municipaux, l'animation du quartier (repas de rue – journée ludique enfants / parents sur l'herbe avec ou sans barbecue – rallye pédestre pour découvrir la commune et son histoire avec une soirée pour réunir les participants – etc.), la sécurité des enfants dans la commune, les sujets délicats, exemple : la drogue, son impact sur les enfants et l'isolement des parents face à ce fléau.

Un rapprochement entre le Comité de Quartier et le Comité des Fêtes pour les différentes organisations peut permettre d'élargir l'intérêt des habitants

✓ Pour qui ?

les habitants – les associations – les entreprises – la municipalité – etc.

La réaction des membres présents est sans ambiguïté, le Comité de Quartier doit vivre !

Cette réaction est agréable mais ne peut gommer le manque de participation aux deux réunions annuelles. Il est demandé aux membres présents d'utiliser le bouche à oreille afin de sensibiliser leur voisinage sur l'utilité du Comité de quartier et les atouts pour le développement du quartier.

Pour conclure, l'idée de promouvoir sur le Val D'Albian la méthode du VOISIN VIGILANT reçoit un accueil très positif. Il sera proposé lors de la prochaine réunion du Comité du 27 mai 2011 différents schémas de mise en œuvre.

Jean-Claude BREGNIAS

Président du Comité de Quartier Val

Pièces jointes :

- ✓ Annexe 01 – analyse de l'enquête sur la mairie annexe
- ✓ Annexe 02 – analyse de l'enquête sur la bibliothèque associative